

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

AVIS PUBLIC - RÈGLEMENT N° 2025-04

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :
PROJET DE RÈGLEMENT NO 2025-04 SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE)

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement sur les Plans d'Aménagement d'Ensemble (PAE).

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 2025-05-75 à sa séance du 5 mai 2025, du projet de règlement numéro 2025-04 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-04 SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE), tiendra une assemblée publique de consultation le 3 juin 2025 à compter de 18h45, dans la salle du conseil située au 4557 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Whitton, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

QUE ce projet de règlement a notamment pour objet d'encadrer les nouveaux développements résidentiels ou tout changement physique important sur le territoire de la Municipalité afin qu'il soit harmonieux et le mieux adapté à l'environnement dans lequel il se trouve.

QU'AU cours de cette assemblée publique, le Maire, ou un autre membre du conseil désigné par le Maire, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau ;

DONNÉ À Sainte-Cécile-de-Whitton

CE 23 IÈME JOUR DE MAI 2025

Nicole Domingue
Greffière-Trésorière/Directrice générale